[Lieu, date]

**Objet : Epidémie COVID 19 : mise en activité partielle**

Madame, Monsieur,

Face à la propagation de l’épidémie de coronavirus dans le monde et en France, l’activité économique de notre entreprise est très fortement impactée. [Rappeler le contexte propre à votre activité économique]

Le contexte actuel et les incertitudes quant à l’ampleur et à la durée de cette épidémie nous obligent à prendre des mesures exceptionnelles pour éviter que la situation économique de l’entreprise s’aggrave.

Nous avons donc été contraints de prendre la décision de recourir au dispositif d’Activité partielle, et allons déposer une demande en ce sens auprès de l’Administration du travail (DIRECCTE).

Ce dispositif nous permet de maintenir les emplois tout en adaptant le temps de travail à la baisse d’activité.

Ainsi, si cette demande est acceptée, le temps de travail d’une partie des effectifs sera diminué [adapter à votre situation : fermeture de l’entreprise, baisse à hauteur de …%] afin de s’adapter à la baisse de notre activité. En conséquence, la rémunération de ce personnel sera réduite proportionnellement à cette diminution de temps de travail.

En contrepartie de cette baisse d’activité et cette perte de rémunération, nous verserons aux salariés concernés une **indemnité d’activité partielle** représentant 70% de la rémunération brute perdue. Cette indemnité sera exonérée de cotisations sociales et ne sera soumise qu’à la CSG/CRDS et à l’impôt sur le revenu.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter tout complément d’information.